http://philosophie.ac-creteil.fr/spip.php?article763



Dossier RAEP: l'esprit, les attentes, les points de vigilance



- CONCOURS
- CAPES interne et externe

Date de mise en ligne : vendredi 12 juin 2020

Copyright © Philosophie Académie de Créteil - Tous droits réservés

Pour lire ce dossier, il faut se rendre sur Magistere (il faut vous inscrire auprès de l'I.A-IPR de l'académie de Créteil et d'Orléans Tours M Eric Le Coquil). Vous pouvez aussi envoyer un message au site.

Le dossier qui suit est sur magistere :

https://magistere.education.fr/ac-creteil/course/view.php?id=13660§ion=32

Sommaire

- Qu'est-ce qu'un dossier RAEP ? L'esprit, les attentes, les points de (...)
- ADMISSIBILITE Epreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience (...)
- Descriptif des épreuves du Capes interne et du concours d'accès à l'échelle de (...)
 - Épreuve d'admissibilité : épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience (...)
 - Le dossier de Raep comporte deux parties
 - Épreuve d'admission : épreuve professionnelle : analyse d'une situation (...)
- Préparer le concours du CAPES interne

Qu'est-ce qu'un dossier RAEP? L'esprit, les allentes, les points de vigilance intips://magistere.education.fr/ac-creteil/theme/image.php/magistere/core/1678980490/t/editstring]

par Maryse EMEL, professeure agrégée de philosophie, IAN et webmestre académique de Philosophie

ADMISSIBILITE - Epreuve de reconnaissance des acquis de l'experience professionnelle (Raep)

SAVOIR ACADEMIQUE, PEDAGOGIE ET INSTITUTION
Un savoir solide et rigoureux, au service de l'institution et une institution au service du savoir
SOMMAIRE

1. Epreuve d'admissibilité Composition et présentation du dossier.

Dossier RAEP: l'esprit, les attentes, les points de vigilance

1.1. LA DISCIPLINE COMME MOMENT DE LA PENSEE
1.2. L'ATTESTATION DE L'AUTHENTICITE DES FONCTIONS EXERCEES PAR LE CANDIDAT PAR LE CHEF D'ETABLISSEMENT
CHEL DETABLISCHMENT
1.3. Etre professeur ce n'est pas jouer la comédie
2. Le curriculum vitae
3. Au service de l'instruction des élèves
4. Choisir la leçon
5. Un exemple de dossier réussi : Penser la liberté
6. Ressources

Descriptif des épreuves du Capes interne et du concours d'accès à l'échelle de rémunération (CAER) section philosophie.

Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire.

Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

Épreuve d'admissibilité : épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (Raep)

Coefficient 1

Le dossier est adressé par le candidat au ministre chargé de l'Éducation dans le délai et selon les modalités fixées par l'arrêté d'ouverture du concours. Le fait de ne pas faire parvenir le dossier dans le délai et selon les modalités ainsi fixées entraine l'élimination du candidat.

Le jury examine le dossier de Raep qu'il note de 0 à 20. Le dossier est soumis à une double correction. Il n'est pas rendu anonyme.

Le dossier de Raep comporte deux parties.

Dans une première partie (2 pages dactylographiées maximum), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes.

Dans une seconde partie (6 pages dactylographiées maximum), le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours, celle qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité, étendue, le cas échéant, à la prise en compte de la diversité des élèves, ainsi qu'à l'exercice de la responsabilité éducative et à l'éthique professionnelle. Cette analyse devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisie de présenter.

Le candidat indique et commente les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectués, relatifs à la conception et à la mise en oeuvre d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux, à la transmission des connaissances, aux compétences visées et aux savoir-faire prévus par ces programmes et référentiels, à la conception et à la mise en oeuvre des modalités d'évaluation, en liaison, le cas échéant, avec d'autres enseignants ou avec des partenaires professionnels. Peuvent également être abordées par le candidat les problématiques rencontrées dans le cadre de son action, celles liées aux conditions du suivi individuel des élèves et à l'aide au travail personnel, à l'utilisation des technologies de

Dossier RAEP: l'esprit, les attentes, les points de vigilance

l'information et de la communication au service des apprentissages ainsi que sa contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes.

Chacune des parties devra être dactylographiée en Arial 11, interligne simple, sur papier de format 21x29,7 et être ainsi présentée :

- dimension des marges : droite et gauche : 2,5 cm ; à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm
- sans retrait en début de paragraphe.
- À son dossier, le candidat joint, sur support papier, un à deux exemples de documents ou travaux, réalisés dans le cadre de la situation décrite et qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury. Ces documents doivent comporter un nombre de pages raisonnables, qui ne sauraient excéder dix pages pour l'ensemble des deux exemples. Le jury se réserve le droit de ne pas prendre en considération les documents d'un volume supérieur.

L'authenticité des éléments dont il est fait état dans la seconde partie du dossier doit être attestée par le chef d'établissement auprès duquel le candidat exerce ou a exercé les fonctions décrites.

Les critères d'appréciation du jury porteront sur :

- la pertinence du choix de l'activité décrite,
- la maîtrise des enjeux scientifiques, didactiques et pédagogiques de l'activité décrite,
- la structuration du propos,
- a prise de recul dans l'analyse de la situation exposée,
- la justification argumentée des choix didactiques et pédagogiques opérés,
- la qualité de l'expression et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe.

Pendant l'épreuve d'admission, dix minutes maximum pourront être réservées lors de l'entretien, à un échange sur le dossier de Raep qui reste, à cet effet, à la disposition du jury.

Épreuve d'admission : épreuve professionnelle : analyse d'une situation d'enseignement

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure 15 maximum (exposé : 30 minutes maximum, entretien : 45 minutes maximum)

Coefficient 2

Cette épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien avec les membres du jury. Elle prend appui sur un dossier proposé par le jury dans le cadre d'un programme renouvelable par tiers tous les deux ans et se rapportant au programme des classes terminales. L'entretien a pour base la situation d'enseignement et doit être étendu à certains aspects de l'expérience professionnelle du candidat.

Lors de l'entretien, dix minutes maximum pourront être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury.

L'épreuve orale d'admission prend appui sur un dossier proposé par le jury dans le cadre d'un programme renouvelable par tiers tous les deux ans et se rapportant au programme des classes terminales.

Dossier RAEP: l'esprit, les attentes, les points de vigilance

Programme de notions de l'épreuve orale d'admission

- Le temps
- La religion
- La vérité
- La liberté
- Le devoir
- La technique

Source:

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_interne_21/61/8/p2021_capes_int_philosophie_1340618.pdf

Préparer le concours du CAPES interne

Vous trouverez sur Magistere des ressources pour vous entraîner.

 Une banque de sujets : (cliquez ici : https://magistere.education.fr/ac-creteil/course/view.php?id=11832§ion=37)

Elle contient des propositions de sujets de leçons donnés aux épreuves orales d'admission lors des sessions passées du CAPES interne et du CAER-CAPES et portant sur les notions au programme de la session 2020 de ces concours.

Les fichiers contenus dans ce dossiers sont régulièrement abondés de nouveaux sujets. Nous vous recommandons par conséquent de les télécharger régulièrement.

Des conseils de méthode pour la préparation des oraux d'admission :